© Drogues Info Service - 13 octobre 2026


Vos questions / nos réponses

# Alcool grossesse

Par Profil supprimé Postée le 27/02/2022 13:30

> Je suis enceinte de 30 semaines... j'ai eu une très mauvaise passe... je n'ai jamais bu pendant ma grossesse mais ce week-end j'ai craqué jai bu... cela est resté exceptionnel je voulais savoir si je peux perdre mon bébé... car je regrette.... je n'aurai jamais dû J'ai bu du champagne...

---

**Mise en ligne le 01/03/2022**

Bonjour,

Vous vous inquiétez des risques de perdre votre bébé car vous avez bu du champagne en étant enceinte de 30 semaines. Vous ne nous précisez pas s'il s'agissait d'un ou de plusieurs verres, mais pour autant sachez qu'il n'y a pas de risque de perte du foetus.

En revanche, s'il est en effet conseillé de ne pas boire tout au long de la grossesse c'est parce que chaque étape correspond au développement du foetus et de ses organes. Et à ce titre les consommations peuvent avoir une incidence sur ces processus. Mais il est difficile d'évaluer précisément celle-ci, à plus forte raison lorsqu'il s'agit d'un unique épisode de consommation d'alcool.

Comme vous le dites, cette consommation a été exceptionnelle, rassurez-vous tout de même, les risques sont plus conséquents lorsque le fœtus est soumis à des épisodes importants et répétés d'alcoolisation. Ce qui ne semble pas être votre cas.

En revanche, n'hésitez pas à l'évoquer avec les professionnels qui suivent votre grossesse.

D'une part cela vous permettra de ne pas rester dans cette inquiétude et d'être informée au mieux.

D'autre part si vous traversez une période difficile, il est important de pouvoir en parler afin de vous prémunir d'émotions pénibles et par conséquent de consommer à nouveau.

Si vous devez prochainement effectuer une échographie, il nous semble souhaitable de l'évoquer sans culpabiliser, cela permettra à l'échographe une attention plus particulière.

Enfin, sachez qu'il existe des consultations spécialisées médicales et psychologiques en addictologie. Celles-ci sont confidentielles et gratuites et dans ce cadre, vous pourriez y évoquer vos interrogations, inquiétudes et surtout y déposer vos difficultés ou souffrances pour poursuivre votre grossesse dans les meilleures conditions.

Nous vous transmettons deux liens en bas de page avec les coordonnées d'un service d'addictologie de votre ville ainsi qu'une rubrique sur les risques de l'alcool pendant la grossesse.

Enfin, si vous souhaitez aborder cette question par téléphone, vous pouvez joindre notre service Alcool-info-services tous les jours de 8h à 2h au 0 980 980 930 (appel anonyme et non-surtaxé) ou par tchat via notre site de 8h à minuit.

Avec tous nos encouragements.

Bien à vous

---

# Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes

---

## Hôpital Intercommunal de Créteil : Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie

40, avenue de Verdun
Hôpital Intercommunal de Créteil
**94000 CRETEIL**

**Tél :** 01 57 02 23 80
**Site web :** www.chicreteil.fr
**Secrétariat :** Du lundi au vendredi: 9h-17h30

Voir la fiche détaillée

**En savoir plus :**

- Les effets de l'alcool sur la grossesse